

† Marc Golay
Ancien préfet du district de la Vallée

Dimanche, une foule nombreuse de citoyens accourus de tous les villages de la Vallée a rendu les derniers honneurs à M. Marc Golay, ancien préfet, qui s'en est allé à l'âge de 86 ans.

Le défunt a été une des personnalités les plus marquantes de la première moitié du siècle. A une heure où les voix sont unanimes pour déplorer l'indifférence croissante des citoyens à l'égard de la chose publique, il est d'autant plus indiqué de relever l'activité d'un homme qui porta un intérêt constant pour la Vallée de Joux, ce coin de pays auquel il était attaché par tous les fibres de son être.

Appelé tout d'abord à remplir les fonctions de juge de paix, il apporta dans l'exercice de sa tâche la marque d'un remarquable bon sens et faisait preuve d'une connaissance approfondie de la mentalité du pays. S'il n'avait aucun penchant pour les manifestations publiques, il excellait par contre dans son rôle de conciliateur. Il estimait que le travail d'un juge de paix n'est pas nécessairement de brandir le glaive de la loi, mais surtout de faire régner l'entente et la bonne harmonie entre les citoyens. Et lorsqu'il avait un litige à trancher, il savait fort bien discerner le fond de la querelle, sachant voir si le plaignant n'était pas parfois le vrai coupable.

L'expérience acquise dans ses fonctions de juge le servit lorsqu'il fut appelé à remplir le poste de préfet. Il savait que les lois doivent être plus interprétées qu'appliquées dans leur rigidité. Bien rares ceux qui n'eurent pas à se louer de ses conseils modérateurs et conciliateurs.

L'intérêt que M. Marc Golay portait à la chose publique devait naturellement le signaler à l'attention de ses concitoyens. C'est pour cela qu'il fut appelé à siéger à la municipalité du Chenit. Nommé syndic en remplacement de M. Eugène Golay en 1920, il ne devait conserver cette charge que quelques mois. Le Conseil d'Etat, en effet, l'appelait à la préfecture de la Vallée. Cette nouvelle charge l'obligeait à étendre le champ de son activité et de son intérêt. Très bon marcheur, il faisait régulièrement le tour de la Vallée, aimant conférer avec les citoyens et s'inquiéter de la situation

politique et économique des communes.

L'activité de M. M. Golay ne se borna pas seulement à l'exercice de ses fonctions officielles. C'est ainsi qu'il fit partie pendant plus de quarante ans du Conseil d'administration du Pont-Brassus. Il en était encore président lors de son décès et dirigea les débats de la dernière assemblée générale des actionnaires.

Son activité dans ce domaine fut également très grande. Ayant compris à quel point la prospérité de notre chemin de fer régional était indispensable à l'économie de la Vallée, il consacra une grande part de son activité à son développement. Il avait du reste été le témoin des années difficiles qui avaient marqué le début de l'existence du Pont-Brassus alors qu'il était la victime des manœuvres de la compagnie du Jura-Simplon, dont le réseau venait jusqu'au Pont. C'est en songeant aux difficultés financières du début que M. Marc Golay pratiqua une politique d'économie qui permit l'électrification de la ligne dans des conditions particulièrement favorables.

M. Marc Golay présida pendant un grand nombre d'années le Conseil d'administration du Crédit Mutuel. Sa connaissance approfondie des conditions de vie locale lui était fort utile dans ce domaine et il rendit également à notre établissement régional de crédit de signalés services.

Il fut enfin un membre dévoué de la « Juraissienne ». Il fut nommé président d'honneur en remerciement de son activité féconde au sein de ce corps de musique.

En s'en allant, M. M. Golay laisse le souvenir d'un homme qui donna l'exemple de l'intérêt que l'on doit porter à nos institutions démocratiques. Ce fut un citoyen dans la plus haute signification de ce terme.

Nous prions sa famille de bien vouloir croire à l'expression de notre vive sympathie. *Géo.*

